

LES ÉTUDES SUR L'ANAPHORE: QUELQUES ORIENTATIONS ACTUELLES DANS LE CONTEXTE EUROPÉEN

Khadiyatoulah Fall
Université du Québec à Chicoutimi
Georges Vignaux
Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS), Paris
Marguerite Boivin
Université du Québec à Chicoutimi

ABSTRACT

Un certain nombre de travaux récents témoignent de l'importance des enjeux théoriques associés à l'analyse sémantique et pragmatique des processus d'anaphorisation. La plupart de ces travaux montrent en particulier les limites d'une analyse strictement syntaxique de phénomènes qui transcendent largement le cadre de la forme propositionnelle. Notre propos est ici de présenter des éléments préliminaires d'une réflexion qui vise à inscrire l'analyse des phénomènes anaphoriques dans le cadre des théories de l'énonciation et du discours.

1. LES CONCEPTIONS CLASSIQUES DE L'ANAPHORE

Jean-Claude Milner (1982: 18), qui a effectué une excellente critique de la conception classique de l'anaphore, illustre ainsi cette orientation:

Il y a relation d'anaphore entre deux unités A et B, quand l'interprétation de B dépend crucialement de l'existence de A, au point qu'on peut dire que l'unité B n'est interprétable que dans la mesure où elle reprend—entièrement ou partiellement—A.

On retrouve une conception similaire dans la grammaire structurale de J. Dubois (1973: 11) qui décrit l'anaphore comme:

un processus syntaxique consistant à reprendre un segment, un pronom en particulier, un autre segment du discours, un syntagme nominal antérieur.

Par exemple, il y aurait anaphore par *en* dans la phrase *Des vacances, j'en ai vraiment besoin* et anaphore par *tous* dans *Femmes, enfants, vieillards, tous étaient venus*.

Ainsi, l'analyse classique des phénomènes d'anaphorisation demeure tributaire d'une vision qui épuise le processus dans la linéarisation même de l'énoncé. Cette considération se retrouve à l'identique dans la grammaire normative où le pronom se voit effectivement réduit à un rôle pure-

ment représentatif inscrit dans la linéarité. Grevisse (1980: 24) écrit ainsi qu'il est 'un mot qui représente un nom, un adjectif, une idée ou une proposition exprimés avant ou après lui'; et il spécifie que s'il ne représente aucun de ces éléments déjà exprimés, c'est improprement qu'il est appelé *pronom*.

De cette lecture rapide des représentations classiques de l'anaphore, deux types d'observations peuvent être dégagées:

- L'anaphore est considérée comme une forme de substitution, ne faisant que reprendre du déjà-dit, selon un processus linéaire allant d'un 'plus' d'information vers un 'moins' d'information, l'élément anaphorisant étant jugé peu instructif au niveau informationnel.
- Le segment anaphorisé est nécessairement inscrit dans le cotexte linguistique et portera le nom d'anaphore s'il est positionné à gauche de l'anaphorisant et de cataphore s'il est réalisé à droite de celui-ci.

En d'autres termes, les approches traditionnelles de l'anaphore reviennent toujours à poser dans le cotexte linguistique un antécédent qui valide l'anaphore ultérieure. Que l'on parle d'anaphore *fidèle* ou *infidèle*, c'est la même logique qui intervient: l'information contenue dans l'anaphorique est entièrement incluse dans le contrôleur anaphorique ou strictement déductible de lui.

Parmi les linguistes cependant, il en est, comme Corblin (1987) et Kleiber (1990), qui ont tenté de dépasser cette conception rigide de l'anaphore en tant que simple reprise-identification. En étudiant le cas des syntagmes démonstratifs, ils ont ainsi constaté que le substantif pouvait non seulement servir à identifier un référent:

(1) Une maison... *Cette maison...*

mais aussi à le reclasser de manière à première vue non déductible de la mention antérieure:

(2) La maison de la rue Fraser... *Cette ancienne école rénovée...*

Il est intéressant d'observer, pour reprendre l'exemple (2) précédent, que l'anaphore va servir à induire une nouvelle prédication, en d'autres termes, à orienter vers une certaine *focalisation* de la représentation des choses construite par le langage. Cela à condition d'admettre que tout processus énonciatif s'inscrit nécessairement dans un cadre discursif plus général. Complétons cet exemple de la façon suivante:

(2') La maison de la rue Fraser... *Cette ancienne école rénovée... Elle fut mon premier souvenir de bonheur...*

On s'aperçoit alors que le processus d'anaphorisation, en tant que reprise, va justement contribuer à stabiliser la thématisation construite ('la maison de la rue Fraser') et la prédication associée ('ancienne école') en vue de l'orienter vers une focalisation conforme à ce que le sujet énonciateur entend établir comme relation énonciative entre lui-même et cette maison, objet de son discours.

C'est en ce sens que M.-J. Reichler-Béguelin (1989: 308) fait observer que l'approche traditionnelle de l'anaphore s'avère exigeante pour l'encodeur

qui doit fournir, sous forme linguistique, le maximum d'information dès l'apparition d'un référent, sans pouvoir recourir à de l'information extra-linguistique; elle assure, par contre, au décodeur une information maximale facilement acquise, en mettant à sa disposition la possibilité d'interpréter les anaphoriques par chaînage, grâce à la complétude sémantique du segment anaphorisé.

D'un autre point de vue, Halliday et Hasan (1976) ont étudié les éléments qui permettent d'assurer la cohésion en anglais. Ils se sont principalement intéressés aux unités linguistiques (grammaire, lexique) qui permettent de relier les éléments du texte entre eux. Ils ont indiqué deux modes de référence dans un texte: la référence *endophorique* (le terme référé se trouve dans le texte) et la référence *exophorique* (le terme référé n'est pas un terme dans le texte mais renvoie au contexte situationnel).

- (3) Référence endophorique: Jacques a rencontré Marie; *il lui* a parlé de son voyage.
- (4) Référence exophorique: *Cette ville* est la plus belle de toutes.

La position de ces auteurs est que la référence endophorique serait la référence cotextuelle, en d'autres termes, celle qui assure les relations internes aux unités du texte et qui contribuent à sa cohésion. Ils reconnaissent cependant que la création d'un texte peut également découler d'une référence exophorique, c'est-à-dire renvoyant à l'extérieur du texte. Ils mentionnent encore que les liens cohésifs dans un texte sont révélateurs de stratégies du sujet, donc d'un acte d'énonciation, mais ils n'exploitent guère cette dimension, ni même tentent encore d'établir les types de relations pouvant articuler références endophoriques et références exophoriques. Dès lors, s'avère le manque d'une analyse spécifiant les conditions d'avènement d'un texte.

2. LES APPROCHES ÉNONCIATIVES ET COGNITIVES DES PHÉNOMÈNES D'ANAPHORE

Ces approches néanmoins renouvelées des phénomènes de référenciation, et amorcées autant par Corblin et Kleiber que par Halliday et Hasan, vont désormais permettre des analyses réactualisées des processus d'anaphorisation. Trois directions de recherche sont ainsi aujourd'hui ouvertes:

2.1. L'anaphore comme saisie externe

La nécessité du dépassement d'une vision de l'anaphore en tant qu'opération strictement substitutive et informative est de plus en plus confirmée. Déjà, C.-B. Benveniste et A. Chervel (1966), se penchant sur les prédéterminants *le* et *ce*, s'étaient aperçus que la caractéristique des syntagmes du type 'le N' semblait être d'assurer une saisie externe de la notion, opposée à d'autres notions, lesquelles figurent souvent, mais non toujours, dans le cotexte discursif:

- (5) Dans la chambre, il y avait un lit, un sofa, une lampe et un bureau. *La lampe* était la seule tâche claire. (= *la lampe* par opposition aux autres meubles)

Ce type d'exemple montre bien l'importance des phénomènes de *parcours à l'intérieur d'un domaine notionnel*, parcours engendré par une thématisation—'la chambre'—constitutive immédiatement d'un domaine notionnel d'objets qu'on pourra énumérer, c'est-à-dire décomposer, et qui va permettre tout naturellement dès lors, à partir de l'orientation de ce parcours, la focalisation sur au moins un des objets constitutifs de ce domaine:

Chambre [lit, sofa, bureau, lampe] → lampe.

Ce processus conjoint d'extraction à partir d'un domaine notionnel et de focalisation sur un des objets du domaine, l'anaphorique l'opère tout naturellement, du fait même que le domaine a été parcouru auparavant. Ici, le phénomène d'anaphorisation véhicule donc implicitement une saisie interne de la notion 'chambre' et de ses potentialités de décomposition en éléments 'discrets' énumérables et focalisables. De même encore, dans l'exemple suivant, où l'anaphorique va permettre de procéder à une identification de l'objet à l'intérieur de la classe des objets du même nom:

- (6) J'ai acheté un gâteau en ville. *Ce gâteau* m'a coûté une fortune.
[= 'Ce gâteau' est implicitement opposé non pas à d'autres objets

que j'aurais pu acquérir; il est opposé à tous les autres gâteaux, éventuellement moins chers, qu'il m'aurait été possible d'acheter].

Là encore, il y a parcours de la classe des gâteaux du moins cher au plus cher et selon un repérage en deux catégorisations ordonnant la classe: la catégorie des gâteaux 'bon marché' et la catégorie des gâteaux 'chers'. L'anaphorique '*Ce gâteau*' permet alors d'outrepasser complètement ce parcours catégoriel du domaine notionnel [gâteau et prix] et le gâteau en question, focalisé comme différenciation absolue: il est au-delà des plus chers! Bien évidemment, cela suppose une représentation des connaissances, cognitivement [l'objet gâteau] et culturellement déterminée [les prix des gâteaux].

De facto, nous nous situons ici dans le cadre d'une approche cognitiviste des phénomènes d'anaphore. Ainsi voit-on que le traitement de l'anaphore ne se limite pas au simple problème classique de la reprise, mais qu'il s'agit bien, dans une perspective énonciative, le plus souvent d'opérations d'insertion d'un objet dans un domaine pour mieux en assurer son extraction en vue d'une orientation focalisante.

2.2. L'anaphore comme intervention du sujet énonciateur

Cela nous amène à une deuxième constatation quant aux perspectives en cours: l'anaphorique n'est plus envisagé comme un simple élément de l'agencement linguistique, mais comme processus énonciatif et cognitif intervenant donc directement au niveau des *objets de pensée* et des représentations du sens. Ce qui atteste de l'intervention dynamique du sujet énonciateur dans la construction des opérations de référénciation.

Ces déplacements stratégiques dans les fonctions diverses de l'anaphore ont été encore observés par d'autres chercheurs; cela au travers de productions spontanées, orales ou écrites.

A. Berrendonner (1986) en particulier souligne que pour trouver le référent d'une anaphore, on ne doit pas chercher seulement dans le discours antérieur quel est le bon antécédent, mais aussi retrouver dans *la mémoire discursive* valide au moment d'énonciation de cette anaphore. Le *contrôleur anaphorique* peut, dans cette perspective, être considéré comme un signifié présent dans la même proposition:

(7) Fred enleva son chapeau, parce qu'il avait trop chaud.

Mais il peut également se situer hors de la proposition:

(8) J'ai vu un film hier. Il m'a beaucoup intéressé.

Ainsi, à l'évidence, toute opération anaphorique revient bien à une sorte de *calcul inférentiel*, prenant en compte d'une part, l'agencement prédicatif au plan du repérage des domaines notionnels inscrits lexicalement dans cet agencement même, et d'autre part, l'intervention manifeste—à la fois requise et réactivée par la langue—d'une compétence mnésique des univers de discours. Laquelle compétence renvoie nécessairement, comme on l'a vu précédemment, à des univers de connaissance, c'est-à-dire, encore une fois, à des domaines notionnels de compétences et d'actions potentielles:

(9) Tu as été au magasin des alcools, mais j'avais congé demain...

Cet extrait de dialogue manifeste bien ce qui sous-tend toute dynamique d'interaction compréhensive: à la fois une compétence cognitive ('je peux moi aussi aller acheter du vin') et un calcul inférentiel: 'j'avais congé demain: je pouvais y aller'. De même, cet autre exemple:

(10) Il fallait entre autre chose que cette pauvre enfant allât deux fois le jour puiser de l'eau à une grande demi-lieue du logis, et qu'elle en rapportât plein une grande cruche. Un jour qu'elle était à cette *fontaine*, il vint à elle une pauvre femme qui la pria de lui donner à boire. (Contes de Perrault)

où le syntagme démonstratif *cette fontaine* ne réfère pas à du déjà-dit: il est interprété par rapport à un contenu sous-entendu, absent du contexte antérieur, mais déductible à l'aide d'un raisonnement de type inférentiel: il est tout naturel qu'allant puiser de l'eau, elle aboutisse à une fontaine. Mais en même temps, on peut observer que l'anaphorique 'cette' construit une véritable opération de *spécification* en introduisant le terme 'fontaine' alors que tout naturellement, suite à l'emploi du verbe 'puiser', on attendait le terme 'puits'. Autrement dit, l'anaphorique renforcé ici par le déictique opère de la sorte, dans l'apparente continuité, une véritable *rupture* introduisant une rethématisation d'objet en même temps qu'il focalise une précision visuelle de cet objet.

2.3 L'anaphore comme reconstruction schématisante

Dans le même ordre d'idée, M.-J. Reichler-Béguelin (1989: 305) fait observer elle aussi, que l'accès à l'information anaphorisée ne peut être entièrement procuré par l'analyse du strict agencement linguistique. Analysant plus spécifiquement le processus de l'encodage, elle souligne que la phase de mise en mémoire, dont tout référent potentiel fait l'objet, est très importante, ainsi que les modifications, prévisibles ou moins prévi-

sibles, que ce référent est susceptible de subir avant d'être réextrait anaphoriquement. Elle affirme:

Loin de respecter par instinct les contraintes d'un chaînage syntagmatique les sujets tendent à procéder par actes de référence autonomes et successifs, de nature fondamentalement déictique, à des contenus mnésiques de toute manière évidents pour eux, et qui, de leur strict point de vue, n'ont pas besoin d'être actualisés dans le discours.

D'où le modèle qu'elle propose alors, visant à expliciter les différents processus de production anaphoriques:

	Référent	Savoir partagé	Anaphore
Anaphore associative	Une maison	S'il existe une maison, alors il y a une porte.	La porte
Anaphore stricte	Une vache	Il existe une vache.	La/Cette vache
Anaphore catégorielle	Une vache	Une vache est un animal.	L'/Cet animal

On s'aperçoit ainsi qu'un tel parcours décompositionnel permettant la génération quotidienne d'anaphoriques ou de déictiques, suppose effectivement la prise en compte implicite de domaines notionnels favorables à de telles extractions cognitives sous forme lexicale dans la mesure où ils sont, au départ, constitués catégoriellement et organisés pour le regroupement générique de classes d'individus ou d'objets.

Le tableau construit par M.-J. Reichler-Béguelin peut alors se reconstituer de la façon suivante:

Domaine notionnel appliqué à un univers de connaissances	→	Représentation locale des connaissances	→	Anaphorisation
↓		↓		↓
la <i>maison</i> en tant que <i>catégorie</i>	→	la <i>maison</i> comme ensemble d'éléments constitutifs et concrets	→	Extraction d'un élément: <i>la porte</i>
↓		↓		↓
Attribution de <i>frontières</i> constitutives d'un <i>intérieur</i> et d'un <i>extérieur</i> du domaine notionnel = construction d'un parcours catégoriel	→	Décompositions Recompositions ↓ <i>Discrétisation</i> des éléments du contenu catégoriel	→	Processus de focalisation sur un élément ou une partie de ...
↓		↓		↓
opérations d'identification	→	opérations de différenciation	→	opérations de spécification

Ce tableau processuel met bien en évidence qu'il y a toujours parcours cognitif sous-tendant l'énonciation et la reprise anaphorique et que toute anaphore intervient alors comme extraction-discrétisation d'un domaine catégoriel ('La maison') dont la schématisation notionnelle ('La maison' et ses éléments) va permettre le processus de focalisation qui sous-tend l'anaphore. Il y a bien encore mise en place sous-jacente d'un calcul inférentiel, lequel peut fonctionner:

soit déductivement:	[P]	→	[Q]
soit inductivement:	[Q]	→	[P]
soit le plus souvent abductivement:			
	[P] + Règle de lecture ou d'interprétation renvoyant au schéma cognitif notionnel	→	[Q]

Ces processus se donnent linguistiquement comme associatifs, tandis qu'ils opèrent cognitivement comme repérage sur un intérieur du domaine en regard de son extérieur. La fonction de l'anaphore de ce point de vue, est alors une véritable fonction de *pointage*, de reprise sélective sur le domaine antérieurement thématisé.

De tels parcours cognitifs sous-jacents au processus d'énonciation anaphorique se retrouvent encore dans ces exemples donnés par M.-J. Reichler-Béguelin:

- (11) Atterrir sur la place Rouge !
Certainement *le jeune pilote* est fou.

mais aussi avec des déictiques:

- (12) Il est vrai que lorsque nous lisons, nous ne pensons pas que *cette histoire* est en train de vivre, de prendre forme grâce à nous.

ou des pronoms ou d'autres opérateurs anaphoriques comme 'un autre':

- (13) Dans la tête des enfants, il se passe beaucoup de choses, par exemple: on leur dit et ils s'imaginent *le voir*.
(14) Y a un homme assis devant l'hôpital et à côté de lui y a *une autre chaise*.

M.-J. Reichler-Béguelin fait observer justement que, dans ces exemples, le référent des anaphores produites n'est pas explicite dans le contexte linguistique, mais reconstruit à chaque fois au moyen d'inférences, opérées à partir de ce contexte:

'Si on atterrit sur la place Rouge, c'est qu'il y a un avion et un pilote dans l'avion (11)'.

'Si on lit, alors il y a une histoire (12), ou quelque chose de raconté (13)'.

'Si un homme est assis, alors il y a probablement une chaise (14)'.

Pour M.-J. Reichler-Béguelin, l'examen de ces anaphores spontanées apporte des indications précieuses sur le fonctionnement du raisonnement naturel et révèle 'le rôle important joué par certaines stratégies inférentielles sollicitées communément dans le discours'.

Effectivement, on peut avancer que tout processus anaphorique va fonctionner comme 'prétexte' et 'support' d'une nouvelle prédication, réthématisant ce qui précède et de ce fait, opérant une nouvelle lecture cognitive de la représentation construite énonciativement. Cette 'reformulation' linguistique que favorise l'anaphore vis-à-vis de l'antécédent du discours est donc toujours une *reconstruction schématisante*, tirant parti des inférences induites, en vue d'organiser à chaque fois, une réinterprétation des représentations convoquées dans le discours.

3. L'APPROCHE PRAGMATIQUE DES PHÉNOMÈNES D'ANAPHORES

Ces problèmes d'anaphore, A. Reboul (1989) les envisage de façon nettement différente. Sa perspective, d'inspiration pragmatique, est centrée plutôt sur l'interprétation que sur la production des énoncés.

Comme M.-J. Reichler-Béguelin, cette linguiste s'intéresse au discours spontané, mais, se penchant particulièrement sur le mécanisme du décodage de l'anaphore, elle fait remarquer que le processus d'interprétation n'est pas nécessairement contraint par une maximalisation de l'information dans le cotexte comme le recommandent les grammaires normatives. Étudiant ainsi plusieurs conversations téléphoniques, elle observe que l'attribution des référents aux morphèmes anaphoriques se fait soit au niveau syntaxique ou sémantique, soit au niveau pragmatique, si la syntaxe et la sémantique ne parviennent pas à attribuer les référents.

- (15)
- | | |
|----|--|
| B0 | allô |
| C0 | allô |
| B1 | bonjour Madame |
| C1 | bonjour Madame |
| B2 | je m'excuse de vous avoir pas dit mais je savais pas je croyais que c'était le docteur et vous êtes peut-être docteur vous aussi |
| C2 | oui |

- B3 ah excusez-moi vous faites partie de la commission de l'allocation compensatrice
- C3 oui
- B4 ah bon, euh je voudrais savoir euh quels sont les critères qui vous ff / qui vous qui obligent la commission au rejet
- C4 ah qui obligent euh oui enfin il y a des critères bien sûr pour l'obtenir
- B5 ouais
- C5 en tous cas bein
- B6 oui oui oui
- C6 alors tous ceux qui n'ont pas (on dira ?)/ qui n'ont pas les critères peuvent ne pas l'avoir

A. Reboul analyse l'exemple précédent de la façon suivante:

S'il n'y a pas de référent linguistique pour *l'* dans C4 et C6, c'est parce que le référent de *l'*, à savoir *l'allocation compensatrice*, n'apparaît pas en tant que tel dans le texte, mais seulement en tant que composant d'un syntagme nominal complexe, *la commission de l'allocation*. Ainsi, le référent de *l'* dans C4 et C6 n'est pas représenté linguistiquement dans le discours et les analyses syntaxique et sémantique ne peuvent expliquer l'attribution du référent.

A. Reboul (1989: 84-85) avance alors l'hypothèse que:

là où il n'y a pas d'indications linguistiques permettant de construire des représentations mentales des différents référents de morphèmes anaphoriques, le système de représentation des connaissances prend la relève.

Elle envisage à ce propos, deux possibilités: soit que l'information en question existe dans la mémoire de l'interlocuteur et que la mention de la commission de l'allocation compensatrice suffise à lui rappeler, lui permettant ainsi d'attribuer un antécédent à *l'*; soit qu'elle n'existe pas, mais qu'à partir du syntagme nominal 'commission de l'allocation compensatrice', il réussisse à se construire un scénario, lui permettant de valider ce *l'*, sous la forme éventuelle suivante:

- la commission de l'allocation compensatrice se voit soumettre des demandes d'allocations compensatrices;
- ces demandes ont la forme de dossiers;
- ces demandes seront évaluées selon certains critères;
- si les dossiers soumis répondent à ces critères, la demande sera satisfaite, partiellement ou entièrement;
- si la demande est satisfaite, une allocation compensatoire sera attribuée.

Un tel système permettrait, selon A. Rebol, d'interpréter, du point de vue du décodeur, sans efforts apparents, des discours dont l'analyse linguistique prédirait l'agrammaticalité ou l'incohérence à des degrés divers. Ainsi, à l'instar d'A. Berrendonner et de M.-J. Reichler-Béguelin, elle reconnaît l'importance des processus inférentiels dans les problèmes conçus traditionnellement comme linguistiques au sens propre du terme (c'est-à-dire comme morphosyntaxiques, syntaxiques ou sémantiques).

En vérité, et on l'a vu précédemment, tout processus anaphorique vise à rethématiser en vue d'introduire une nouvelle prédication, laquelle va orienter stratégiquement la vision des choses. Ainsi, dans l'exemple suivant:

(16) Ma femme, à qui j'avais donné toute ma confiance et confié tout mon argent, a jugé bon de me tromper avec *un autre salopard*.

L'effet produit par cet énoncé ne peut s'expliquer que par la reformulation implicite que le locuteur a fait subir au segment source entre le moment de son actualisation et celui du rappel. Cette reformulation, reliée au fait que le locuteur considère également sa femme comme 'un salopard', sans le stipuler dans le contexte linguistique, nous laisse bien voir que l'anaphorique 'un autre salopard' joue effectivement un rôle prédicatif nouveau assurant la rethématisation implicite de 'ma femme'.

4. OPÉRATIONS DISCURSIVES ET ARGUMENTATIVES

P. Vergès et son équipe (1987), dans une recherche d'inspiration socio-discursive sur des textes portant sur les représentations du processus d'informatisation dans nos sociétés, ont examiné les types d'utilisation des anaphoriques en fonction de différents lieux de détermination des sujets:

- *L'individuel*, c'est-à-dire l'expérience pratique du sujet;
- *Le social*, à savoir l'impact des discours circulants, par exemple les débats suscités sur l'utilisation de nouvelles technologies comme l'informatique;
- *Le culturel*, c'est-à-dire l'impact de la 'mémoire collective' des groupes sociaux.

Pour ce faire, ils ont commencé par définir l'objet du discours comme une expression nominale qui identifie ce qui a été pensé dans le *préconstruit* culturel, et que le locuteur a ensuite tout loisir de modifier, de qualifier, ou encore de faire prévaloir certains de ses aspects. Ils relèvent en-

suite différents types d'utilisation des anaphoriques à l'intérieur des formes d'opérations suivantes:

- *L'opération d'ingrédience* qui consiste à parcourir l'objet et à l'appréhender sous ses divers aspects:
'les nouvelles technologies → le matériel informatique'
- *L'opération d'inscription* dans une forme déverbative qui consiste à enchâsser l'objet dans une notion issue d'une forme prédicative:
'la direction a amélioré les postes de travail → l'amélioration des postes de travail'
- *L'opération de détermination* qui consiste à renommer globalement l'objet, la plupart du temps en le qualifiant:
'l'évolution des nouvelles technologies → le progrès'
- *L'opération de symbolisation* qui consiste également à renommer l'objet, mais avec la différence que le terme choisi représente une image investie d'un usage sémiologique et social bien typé:
'des gens non qualifiés → des femmes'
- *L'opération de condensation* qui permet au locuteur de poursuivre son discours en condensant en une seule expression nominale toute une proposition ou un ensemble de propositions antérieurement énoncées:
'On nous a installé de nouvelles machines, puis on a eu un nouveau patron; ces changements...'

Relevant ces opérations dans leur corpus, Vergès et son équipe constatent que:

- Lorsque le locuteur décrit un objet au travers de son expérience personnelle, le domaine référentiel est principalement constitué d'éléments matériels, d'activités et de conduites: *les nouvelles technologies, l'ordinateur, le tabulateur, les fichiers*, etc. Les objets de son discours forment des sortes de classes de quasi-équivalence, alors même que les enchaînements argumentatifs sont peu développés. Les anaphoriques utilisés sont alors massivement de type associatif.
- Inversement, lorsque le locuteur ancre son discours dans le domaine des idées, débattues ou reçues, ses objets apparaissent peu développés mais le discours tisse entre eux toutes sortes de relations. Le domaine référentiel se construit à la manière d'un pseudo-modèle de connaissance dans lequel le raisonnement et l'argumentation sont généralement bien développés. Le développement des objets du discours, dans ce cas, tend vers l'abstraction, la généralisation et la symbolisation, voire le jugement *a priori*. Les anaphoriques qui ap-

paraissent dans ce contexte énonciatif sont des nominalisations ou des anaphores 'qualifiantes'.

Le travail de cette équipe est extrêmement intéressant pour l'analyse de discours puisqu'il indique comment les processus anaphoriques participent à une utilisation intentionnelle du sujet en vue de répondre à certains intérêts stratégiques ou visées argumentatives. Ce travail révèle également comment certaines contraintes pragmatiques, individuelles, sociales, culturelles peuvent déterminer l'exploitation des processus anaphoriques.

5. CONCLUSIONS

Ces rapides observations témoignent d'une prise en compte de la diversité des fonctions opératoires de l'anaphore dans les recherches européennes actuelles. Nos observations laissent dans l'ombre certains types d'anaphore dont la particularité exigerait peut-être un traitement différent (le clitique *se*). Toutefois, dans l'ensemble nous croyons avoir montré que l'anaphore ne peut plus s'interpréter dans une perspective textuelle de simple reprise thématique. Il apparaît que dans le processus d'anaphorisation, le sujet retravaille ce dont il parle et qu'il active une mémoire sémantique, soit chez lui-même, soit chez son co-énonciateur. Il s'avère évident que pour l'interprétation d'un grand nombre d'anaphores, l'analyse strictement intra-linguistique est insuffisante et elle nécessite d'être relayée par des outils de travail issus de la pragmatique et de l'analyse du discours, tels ceux de mémoire discursive, de savoir partagé, de présupposition et de représentation. Au niveau discursif, le travail progressif d'anaphorisation contribue à relier et surtout à 'redéfinir' les objets du discours au moyen de prédications nouvelles et de positionnements d'appropriation du sujet vis-à-vis de ce qu'il a avancé précédemment. Autrement dit: l'anaphore sélectionne et en même temps aide à requalifier ce qui a été déjà énoncé; chaque anaphore réorganise en vue d'une convergence sémantique sur les objets et les jugements topiques du discours. Les procédures anaphoriques se révèlent essentielles au jeu cognitif et argumentatif du discours.

BIBLIOGRAPHIE

- BENVENISTE, C.-B. & CHERVEL, A. 1966. Recherches sur le syntagme substantif. *Cahiers de lexicologie* IX: 3-37.
- BERRENDONNER, A. 1986. Référence et mémoire discursive. Texte de communication au Colloque de l'Université de Neuchâtel sur *La Référence* (9 et 10 octobre 1986).
- CORBLIN, F. 1987. *Ceci et cela* comme formes à contenu indistinct. *Langue française* 75: 75-93.
- DUBOIS, J. 1973. *Dictionnaire de linguistique*. Paris: Larousse.
- GREVISSE, M. 1980. *Le bon usage* (onzième édition). Paris: Gembloux Duculot.
- KLEIBER, G. 1990. Quand il n'y a pas d'antécédent. *Langages* 97: 25-49.
- MILNER, J.-C. 1982. *Ordres et raisons de langue*. Paris: Éditions du Seuil.
- REBOUL, A. 1989. Résolution de l'anaphore pronominale: sémantique et/ou pragmatique. *Cahiers de linguistique française* 10: 77-100.
- REICHLER-BÉGUELIN, M.-J. 1989. Anaphores, connecteurs et processus inférentiels. *Modèles du discours: Actes des rencontres de linguistique française*. Berne-Genève: Peter Lang, 303-335.
- HALLIDAY, M.A.K. & R. HASAN. 1976. *Cohesion in English*. London: Longman.
- VERGÈS, P., APOTHÉLOZ, D. & MIÉVILLE, D. 1987. Cet obscur objet du discours: opérations discursives et représentations sociales. *Revue européenne des sciences sociales* 77: 209-223.